



Ligue Hauts de France de Tennis de Table
Comité de l'Aisne

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 24 novembre 2023

Membres présents: Claude FRANCOIS, Bernard LESSIRE, François DAVID, Thierry DONNET, Francis GERARD, Tony MARTIN, Patrick TABARY, Jean-François WUILLEMAIN

Invités : Stéphane ADAMS (CHARLY ETAMPES), Luc JACQUIN (TTSQ)



Ouverture de la réunion à 20h.

Tony MARTIN (Président) remercie les personnes en ligne, et permet à chacun d'échanger sur les sujets suivants :

Le **stage** d'août à St QUENTIN n'a pas réuni beaucoup de clubs et de jeunes, au contraire de celui organisé à CHAUNY en octobre. Le nombre de relanceurs demeure faible, et les comptes rendus sont à venir.

Une **formation d'initiateurs de club** sera organisée durant le stage de février (26 au 29) et/ou en mai (1^{er} au 3) : **les personnes intéressées pour passer ce premier grade d'IC doivent se faire connaître !**

Une journée « **tiots pongistes** » est prévue le 13 décembre à St QUENTIN . Une autre est envisagée à FESNOY LE GRAND.

Un point sur la convention passée avec l'**USEP** et les écoles accompagnées. De nouvelles écoles sont intéressées à AUBENTON (avec le TT HIRSON), et MONTAIGU

La **formation d'arbitres** et JA est abordée : la formation dernièrement prévue dans le Nord n'a pas pu voir l'inscription d'Axonais. Le comité essaiera de faire venir le formateur Isarien Quentin BONNINGRE : **les personnes intéressées pour passer se former à l'arbitrage doivent se faire connaître !**

Un changement de lieu et horaire pour le **2ème tour du critérium fédéral** est signalé : SOISSONS organisera le tour 2, et CHAUNY le tour 4. 18 tables seront nécessaires le samedi, mais le nombre de joueurs inscrits ne permettra pas de faire un classement intégral (toutes les places ne seront pas jouées après les poules).

Les **poules de régionales** pour la phase 2 seront faites à CAMBRAI le 23 décembre.

Des questions de règlement sont ensuite abordées :

- des clubs faussent le championnat en refusant de faire de longs déplacements (forfaits) ou présentent des compositions d'équipes inégales ; le règlement ne peut intervenir sur les politiques de clubs, mais comporte des garde-fous (le brûlage des joueurs et le forfait d'une équipe sont notamment encadrés par l'article II.112 des règlements sportifs <https://www.fftt.com/site/competition/infos-generales/les-reglements>) ;
- pourquoi l'échelon régional n'accepte pas de voir jouer 3 joueurs contre 4, l'équipe incomplète étant déjà pénalisée par la perte de 4 points ?

- pourquoi l'échelon régional ne fixe pas un classement minimum pour les R1 ? Voir des joueurs classés 500 à ce niveau est totalement aberrant et antisportif ...
- le forfait d'une équipe impose l'inscription de joueurs pour l'équipe adverse (3 au minimum), et se conclue par un score de 18/0 (le forfait est constaté par la commission sportive) ;
- une rencontre opposant 3 joueurs dans les 2 équipes se conclut en 16 parties (et non 18), l'opposition des 2 absents, et un des 2 doubles ne donnant lieu à aucun point ;

Clôture de séance à 21h15.

Le Président, Tony MARTIN

Le secrétaire de séance, Jean-François WUILLEMAIN

<http://www.cd02tt.net>